Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Changement état civil et Passeport

---
Par Niwa

Bonjour,

J'ai effectué une procédure de changement de nom qui a été actée en Mars 2023 afin de prendre le nom de mère. J'ai fait immédiatement une demande en Mairie pour obtenir une nouvelle CNI et un nouveau passeport (bien qu'encore valide) car je sais que cela est obligatoire.

La mairie m'a proposé comme première date de rendez vous le 30 juin, soit 4 mois plus tard. J'ai cherché des rendez vous avant et ce fut infructueux.

J'ai un voyage de très longue date prévu dans quelques mois. Est-ce que je pourrai voyager avec mon actuel passeport car je ne pourrai pas attendre la production du nouveau (plus de 7 semaines potentiellement rallongé en été jusqu'à 3 mois). Ou est-ce que puisque j'ai changé de nom je ne peux plus voyager nulle-part (n'ayant pas le bon nom sur ma CNI et Passeport) ?

En vous remerciant par avance de votre réponse,